

Carte 39 – Mesures préférentielles pour bus



- Mesures préférentielles pour bus actuelles (MPB)
- 1 Boulevard Saint-Jean
 - 2 Autoroute 40
 - 3 Boulevard de la Côte-Vertu
 - 4 Chomedey-boulevard Laurentien-boulevard Marcel-Laurin
 - 5 Rue Grenet
 - 6 Autoroute 20
 - 7 Chemin de la Côte-de-Liesse
 - 8 Rue Notre-Dame Ouest
 - 9 Rue Saint-Patrick
 - 10 Rue Airlie
 - 11 Boulevard Newman
 - 12 Rue Sherbrooke Ouest
 - 13 Rue Marc-Cantin
 - 14 Pont Champlain
 - 15 Rue Carrie-Derick
 - 16 Pont Victoria-rue des Irlandais
 - 17 Approche terminus centre-ville
 - 18 Rue de la Commune Est et Ouest
 - 19 Boulevard René-Lévesque Est et Ouest
 - 20 Rue Sainte-Catherine Ouest
 - 21 Chemin de la Côte-des-Neiges
 - 22 Avenue du Parc
 - 23 Rue Sherbrooke Est et Ouest (centre-ville)
 - 24 Boulevard Saint-Joseph Est
 - 25 Boulevard Rosemont
 - 26 Rue Beaubien Est
 - 27 Boulevard Crémazie Est
 - 28 Rue Sauvé Est
 - 29 Pont Viau
 - 30 Boulevard Henri-Bourassa Est
 - 31 Avenue Papineau
 - 32 Boulevard Saint-Michel
 - 33 Boulevard Pie-IX
 - 34 Rue Jean-Talon Est
 - 35 Rue Viau
 - 36 Boulevard Léger
 - 37 Autoroute 25
 - 38 Rue De Boucherville
 - 39 Rue Sherbrooke Est (Mercier)
 - 40 Rue Sherbrooke Est (RDP-PAT)